

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

SOMMAIRE

01 _____ P.5

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

02 _____ P.9

LES ORIENTATIONS POLITIQUES

Un espace public autonome etayé / consolidé
La communication
La stratégie de développement
L'économie sociale et solidaire
Le développement durable
La bientraitance
Le questionnement éthique
Les évaluations et la démarche qualité
La prévention et le dépistage
L'accès aux soins
L'inclusion et le parcours de la personne accueillie
Le rôle et la place de la famille
L'accompagnement des publics spécifiques

03 _____ P.19

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Le corollaire de l'inclusion
Le parcours de la personne accueillie
Les outils d'analyse de la population
La partenariat et les réseaux
La prise en compte du vieillissement
des personnes accueillies

04 _____ P.21

LES ORIENTATIONS EN LIEN AVEC L'ADAPTATION DU MODÈLE DE GOUVERNANCE

La gouvernance politique
La gouvernance professionnelle

05 _____ P.23

L'ASSOCIATION EN BREF

2018 La Vie Active en chiffres

06 _____ P.25

LES ETABLISSEMENTS ET SERVICES

Secteur Enfance
Secteur Travail
Secteur Adultes
Secteur Personnes âgées
Secteur Social
Secteur Formation
Secteur Humanitaire

07 _____ P.33

LES OBJECTIFS 2019 : TRAVAUX ET REFLEXIONS EN COURS

08 _____ P.35

LE BILAN SOCIAL



Novembre 2018 : Participation au Trail
des Mingeux d'maguettes

NDLR : Afin d'égayer la lecture de ce rapport d'activité, des photos prises au cours de manifestations de l'association ont été insérées. Celles-ci n'ont pas forcément de lien avec le sujet du paragraphe où elle se trouvent.



LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS 2018

01

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS 2018

Janvier



Visite présidentielle au CAES de Croisilles

Février



Cabaret pour le repas annuel du secteur HAS

Mai



L'IME de Wimille au concours des mini-entreprises

Juin



Assemblée Générale de La Vie Active

Septembre



La Vie Active partenaire du projet AB réfugiés
partenariat avec nos voisins belges

Octobre



Inauguration de la Résidence Patrick Gozet à
Rouvroy, en présence de Jean-Claude Leroy,
Président du Département

Mars



Représentation de Ruy Blas par le SAJ de Loison

Avril



Signature de la convention avec la DRJSCS pour la promotion de la Laïcité

Juillet



Concours « l'insert au coeur de la pâtisserie » remporté par l'IME de Liévin

Août



Jeux Inter-EHPAD

Novembre



La Vie Active lauréate des trophées THIPS pour l'innovation des professionnels de santé

Décembre



Remise des médailles du travail à l'ESAT de l'Arrageois



LES ORIENTATIONS POLITIQUES



Un espace public autonome étayé / consolidé

Conformément à son projet associatif, réaffirmant la place du Conseil d'Administration en tant que lieu d'affirmation des orientations politiques et stratégiques de l'association, LA VIE ACTIVE a ainsi poursuivi la déclinaison de différents travaux en articulation avec ses différentes instances et/ou lieux d'expression.

Dans cette logique, 2018 a été pour les administrateurs l'année :

- D'une articulation au lancement de la nouvelle identité visuelle de l'association, avec la mise en place des nouveaux outils de communication. Une nécessaire acculturation ;
- D'un séminaire de formation sur les missions des administrateurs ;
- D'un renouvellement de Conseils de la Vie Sociale (CVS), de groupes d'expression et des Comités Techniques de Gestion (CTG) ;
- De réformes de l'Etat nécessitant une mobilisation forte : réforme de la participation financière aux mesures de protection, réforme des financements des entreprises adaptées, ...)

En juin 2018, un nouveau bureau de LA VIE ACTIVE a été élu avec notamment une nouvelle équipe de trésoriers.

L'investissement des administrateurs ne s'est pas démenti et les établissements/services de l'association ont reçu leurs visites. A cette occasion, les échanges avec les usagers et les professionnels ont permis de transmettre aux autorités les messages qui ont façonné les positions institutionnelles, particulièrement quand il s'est agi de faire évoluer l'offre d'accompagnement et de la proposer aux instances de tarification.

La communication

Une nouvelle image : 2018 a été l'année de l'adoption de la nouvelle identité visuelle de l'association : LA VIE ACTIVE Humaniste et Fraternelle, et ce afin de renouveler son image envers ses usagers, ses partenaires. Parallèlement, confrontée à l'évolution des supports médiatiques, exposée notamment par le dossier de la gestion des flux migratoires, l'association avait entamé dès 2017 une réflexion afin de rattraper son retard en terme de communication et d'information, et d'optimiser sa communication tant interne qu'externe.

Une direction stratégie et communication : Ainsi en 2018, l'association a mis en place une direction stratégie et communication, avec le recrutement d'une personne dédiée spécifiquement à cette action.

Des outils de communication : Avec la création de cette nouvelle direction, l'association a pu investir les réseaux sociaux, développer son site internet et adopter, à l'échelle associative, une nouvelle charte graphique déclinable sur l'ensemble des supports de communication.

La stratégie de développement

Développement géographique : Dans la continuité de sa stratégie de développement l'association s'est positionnée sur l'appel à projets visant à la création d'un service de mandataire judiciaire à la protection des majeurs dans le département des Bouches du Rhône. La qualité du dossier présenté par les services du siège et le **Service Tutélaire Accompagnement et Actions Personnalisées (SAAP)** a été remarquée et a permis à l'association d'être classée en deuxième position ; l'éloignement géographique ayant profité à un autre gestionnaire.

Reprise de gestion : L'association a été sollicitée par la municipalité afin d'envisager la reprise de gestion de la **résidence autonomie de Courrières**. Cette structure, composée d'un ensemble de 21 logements pour des personnes âgées, est associée à des services collectifs profitant aux locataires. Après différentes analyses et échanges entre la municipalité, les autorités de tarification et l'association, un arrêté en date de mai 2018 a été publié permettant la reprise de gestion de la résidence par LA VIE ACTIVE à compter de septembre 2018.

Projet de reprise : Lors du 2^{ème} trimestre 2018, l'association **Point Logement Jeunes** qui propose aux jeunes dans le désarroi des solutions provisoires pour un nouveau départ, a proposé à LA VIE ACTIVE d'échanger sur un projet de reprise de gestion et d'activité.

Accompagnement et ingénierie : La Maison de Retraite Saint Antoine de DESVRES est un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) qui peut accueillir 126 résidents nécessitant ou non une médicalisation. Cette structure rencontre depuis plusieurs années des difficultés nécessitant une aide. A cet effet, Fabien PERON, directeur de l'EHPAD de Longuenesse, a reçu en juin 2018, un mandat de gestion afin de résoudre les différentes problématiques rencontrées par cette structure. Pour mener à bien cette mission, Monsieur PERON s'appuie sur les différentes directions fonctionnelles du siège social.

Innovation et technologies à domicile :

Le projet HIPA – Habitat Innovant pour Personnes Âgées – est un appartement témoin dédié au bien vieillir et à l'autonomie à domicile des personnes âgées. Véritable espace d'innovation et d'usages, il permet d'expérimenter et de tester « grandeur nature » les aides technologiques permettant de prévenir et détecter des situations à risque. Ce projet inauguré en juin 2018 est mené par le Clubster Santé (réseau d'entreprises et d'établissements de soins) en partenariat avec LA VIE ACTIVE. Cet appartement témoin, situé au coeur de la **Résidence Autonomie « Le Bon Air » de Marles-Les-Mines**, est équipé de produits et technologies issus des entreprises membres de Clubster Santé, dans une approche collaborative inédite.



L'innovation sociale :

L'association LA VIE ACTIVE, lauréate du projet européen « TICC – Transformer l'Aide et le Soins à Domicile ou Transforming Integrated Care in the Community », oeuvre pour l'innovation sociale spécifique au **Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) de Dourges**, afin d'accompagner la mise en place de nouvelles modalités de prise en soins au domicile ; créer un nouveau modèle de soins de proximité avec des équipes autonomes en lien avec une plateforme digitale ; faciliter l'organisation et la coordination des soins ; privilégier un niveau d'engagement du personnel soignant ; optimiser une approche coordonnée et holistique ; développer la possibilité pour la personne de s'exprimer et d'être écoutée, tels sont les enjeux de cette mission.



En avril 2018, LA VIE ACTIVE a lancé les actions visant à la mise en place du projet européen « AB Réfugiés-Social : intégration des réfugiés par l'accompagnement sanitaire et social » pour laquelle elle a été lauréate. Se développant sur une durée de 36 mois, ce projet a pu voir le jour grâce à l'expérience significative de l'association dans l'accompagnement des populations migrantes. La collaboration active avec la Préfecture de la région Hauts-de-France - Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGAR), chef de file du projet, se poursuivra en lien avec d'autres partenaires français, wallons et flamands. Elle permettra de proposer des services ainsi qu'un modèle organisationnel favorisant une intégration franco-belge des demandeurs d'asile et des réfugiés (famille, personnes isolées et mineurs non-accompagnés).

Collaboration européenne :

En avril 2018, LA VIE ACTIVE a lancé les actions visant à la mise en place du projet européen « AB Réfugiés-Social : intégration des réfugiés par l'accompagnement sanitaire et social » pour laquelle elle a été lauréate. Se développant sur une durée de 36 mois, ce projet a pu voir le jour grâce à l'expérience significative de l'association dans l'accompagnement des populations migrantes. La collaboration active avec la Préfecture de la région Hauts-de-France - Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGAR), chef de file du projet, se poursuivra en lien avec d'autres partenaires français, wallons et flamands. Elle permettra de proposer des services ainsi qu'un modèle organisationnel favorisant une intégration franco-belge des demandeurs d'asile et des réfugiés (famille, personnes isolées et mineurs non-accompagnés).



L'économie sociale et solidaire

Depuis la reconnaissance législative de ses institutions représentatives consacrée par la loi du 31 juillet 2014, LA VIE ACTIVE a pu faire entendre sa voix à l'occasion d'un grand nombre de travaux dont l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) a fait l'objet. Face aux enjeux des territoires, l'année 2018 reste marquée par les actions soutenues par l'association dans cette économie rassemblant près de 210 000 salariés en Hauts-de-France et 15 000 employeurs selon des principes fondamentaux qui sont l'égalité, le partage et la démocratie dans le cadre d'un développement économique et social créateur de richesses.

Cette loi définit les principes et les champs d'application de l'ESS, ainsi que son organisation et sa promotion au niveau national et régional.

Dans ce cadre, le Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire (CSESS) a adopté, en juin 2016, le guide des bonnes pratiques afin d'aider les structures de l'ESS dans leur démarche d'amélioration continue.

La démarche Progr'ESS : Ainsi, une démarche dite Progr'ESS a été initiée en 2018 par le Conseil Départemental du Pas-de-Calais pour le déploiement des pratiques en faveur de l'ESS.

Le secteur Habitat et Accompagnement Social et le service

des tutelles de LA VIE ACTIVE ont réalisé une évaluation interne sur les critères de bonnes pratiques de l'ESS, dans le but de :

- Valoriser les projets au travers de l'identifiant ESS62 (Outil de communication qui valorise les structures de l'ESS) ;
- Améliorer continuellement les pratiques au sein des structures d'ESS ;
- S'approprier le guide des bonnes pratiques.

La démarche invite les structures à un questionnaire multidimensionnel sur les axes identifiés par la loi et sur des questions environnementales et éthiques.

Les retours de cette expérience ont été positifs avec un intérêt des professionnels aux valeurs de l'ESS et une motivation pour les développer au sein des structures.

L'identifiant ESS62 a été remis à ces établissements, en avril 2019, par le Département pour valoriser cette démarche qui donnera lieu à d'autres actions opérationnelles.



Mai 2018 : Concert de l'association Tournesol à l'EHPAD de Oignies

La Conférence Régionale de l'ESS et son livre blanc :

Dans la continuité de la Présidence de la Chambre Régionale de l'ESS (CRESS), notons en 2018 la tenue de la deuxième Conférence Régionale de l'ESS. Le livre blanc, réalisé dans ce cadre, brosse un état des lieux, défend la parole des acteurs, alerte sur les enjeux et les besoins, propose des outils et pistes d'amélioration pour développer l'ESS en Hauts-de-France. Cette feuille de route acte trois grands axes de travail à accompagner avec l'Etat et la Région à savoir :

- Promouvoir, sensibiliser et susciter des vocations pour « entreprendre » en ESS ;
- Faire monter en connaissance et en compétences les acteurs de l'ESS ;
- Développer les territoires et accompagner les stratégies locales de développement.

Dans une logique de plaidoyer et d'information, la CRESS a travaillé une déclinaison opérationnelle de ces axes à destination de ses membres avec notamment une communauté sur l'Europe, l'économie en ESS, la transition écologique et les bonnes pratiques. Ces travaux se poursuivront en 2019 (www.cress-hauts-de-france.org).

Conférence des employeurs : l'UDES est l'union des employeurs de l'économie sociale et solidaire. Présente dans chaque région métropolitaine à travers des collèges régionaux, l'UDES porte un ensemble de projets visant à outiller les employeurs de l'ESS sur les dimensions « dialogue social » et « fonction employeur » (RH, formation, etc.).



Juin 2018 : L'ITEP de Lièvin aux championnats de France d'athlétisme

En 2018, l'UDES en Hauts-de-France a notamment mené une étude prospective sur la qualité de l'emploi, en partenariat avec la DIRECCTE et les OPCO (OPérateurs de COmpétences) UNIFAF et UNIFORMATION. Après plusieurs entretiens et focus group avec les acteurs du champ de l'ESS de la région (CRESS, missions locales, Mouvement associatif, organismes de formations, employeurs, ...), trois axes d'interventions ont été identifiés : sécuriser l'emploi, améliorer les conditions de travail, développer les compétences des professionnels.

Ces axes d'actions formeront l'armature d'un accord-cadre qui sera signé en 2019 entre les partenaires sociaux, les OPCO et l'Etat pour engager dès cette année des actions de formation et de conseil en faveur de la qualité de l'emploi et de la performance économique et sociale de l'ESS !



Décembre 2018 : Fête de fin d'année à l'EHPAD de Nanterre

Suivi de notre mandat au sein du CESER (Conseil Economique Social et Environnemental Régional) : Dans le cadre de notre représentation de l'économie sociale et solidaire, nous avons pris place au sein de la commission dédiée au développement économique-international-recherche et de la commission affectée aux questions liées au cadre de vie, au lien social et à la santé.

Après une période d'acculturation, nous avons soutenu des travaux favorisant la mise en lumière des personnes vulnérables, des préoccupations des acteurs du médico-social, des projets et actions remarquables portées par les acteurs de l'ESS.

Enfin, avec l'animation du groupe de concertation Innovation Economique et Sociale, nous avons pu procéder à des déclarations en assemblée plénière et soutenir les alertes de la société civile sur les thèmes suivants :

- Formation pour tous et orientation tout au long de la vie : orientation des jeunes et conditions de leur réussite,
- Europe, international et transfrontalier : les grandes étapes,

- Egalité hommes/femmes, développement durable,
- Politique ferroviaire, mobilité en Région HDF.

A la lecture de ces quelques focus, vous constatez que LA VIE ACTIVE se positionne et s'engage, à travers le prisme de l'ESS, à faire du secteur associatif, un véritable acteur en Région. L'année 2018 a été riche de ces travaux, de ces échanges et le travail se poursuit pour pérenniser cet engagement en cohérence avec son projet associatif.

Le développement durable

Axe inscrit sur notre Projet Associatif dès 2014, 2018 sera l'année de réalisation concrète en pratique dans nos établissements.

En effet, parallèlement aux démarches de politique de développement durable dans les établissements et services, consciente qu'il fallait maîtriser l'impact de son activité sur l'environnement, l'association a procédé au recrutement d'une chargée de développement durable afin de mener des actions identifiées en partenariat avec des prestataires sur des sites « pilotes », notamment ceux menacés par une hausse du coût du traitement des déchets d'activité.

Ainsi, la première démarche a consisté en la collecte de données sur les consommations énergétiques, les filières de recyclage et le volume de déchets produits. L'objectif étant, à terme, la rédaction d'un rapport de développement durable annuel, précisant les résultats obtenus par structure et la stratégie à déployer pour les années à venir.

De même, cette chargée de Mission Développement Durable a pu lancer la dynamique « Développement Durable ». Celle-ci a donc pu mener concrètement des formations compost au sein notamment des **Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées (EHPAD) de Courrières et Isbergues**, ainsi qu'au **Service d'Accueil de Jour (SAJ) de Loison-sous-Lens**. But : former les personnes concernées au tri des déchets biodégradables, des autres déchets alimentaires. « Compost, ou Not Compost »

Parallèlement a été initié le projet « économie circulaire de rachat des déchets » ; en l'espèce, il s'agit pour nos structures de faire appel à un prestataire pour la collecte de leurs déchets. L'idée est de sous-traiter cette prestation à l'**Etablissement d'Aide par le Travail (ESAT) de la Gohelle** qui effectue déjà cette activité. Le projet est en cours afin de développer les filières de tri, le circuit de ramassage et les points de collecte.



Juin 2018 : L'IME d'Arras inaugure son restaurant d'application



Juillet 2018 : Concours de Pâtisserie

La bientraitance

Les événements indésirables : La diffusion et la mise en oeuvre des procédures relatives aux déclarations des événements indésirables et des dysfonctionnements graves et très graves permettent de développer la culture de la bientraitance.

Le service qualité reste en alerte sur la gestion des événements indésirables au sein des établissements-services. Ces événements sont suivis annuellement et analysés si besoin en lien avec le Comité Ethique.

Au sein des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) : Fin 2018, chaque salarié d'EHPAD a complété une enquête anonyme afin de (re)sensibiliser les salariés à la bientraitance et d'améliorer les pratiques en faveur de la bientraitance. Un groupe de travail inter EHPAD va être mis en place pour réfléchir sur un plan d'action éventuel.

Le bien-être des travailleurs d'Etablissement d'Aide par le Travail (ESAT) : Soucieuse du bien-être des travailleurs handicapés, l'association réalise des travaux au sein de l'**ESAT de Lens** afin d'optimiser leurs postes et leurs conditions de travail. Pour ce faire, un dossier a été déposé en mars 2018 auprès de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie), l'objectif est d'obtenir les fonds qui permettront d'agrandir les ateliers, de réagencer les vestiaires et d'optimiser les flux de circulation.

L'approche non médicamenteuse : En dehors des traitements médicamenteux, il existe de nombreuses prises en charge qui tendent à améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées. Persuadé des bienfaits de l'approche non médicamenteuse, l'EHPAD « **Les orchidées** » d'Isbergues a, pour ce faire, signé en mars 2018, une convention de partenariat avec l'association « Ch'ti clown ». Ces interventions visent à préserver le plus longtemps possible l'autonomie des malades, à atténuer les troubles du comportement et à soutenir les aidants. Les interventions feront l'objet d'analyse de leurs bienfaits sur l'état de santé des personnes en lien avec la direction et l'équipe pluridisciplinaire de l'EHPAD.

La qualité de vie des résidents en EHPAD : La résidence « Les près de lys » de Sailly sur la Lys est l'un des bâtiments les plus anciens de l'association qui nécessite des travaux d'adaptation afin d'améliorer la qualité de vie des personnes y résidant. Pour ce faire, l'association a déposé en mars 2018 un dossier auprès de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) afin d'obtenir des financements qui permettront la réalisation de ces travaux.

La qualité de vie au Travail des salariés de l'association :

La qualité de vie au travail contribue au développement de la personne, à ce qui fait qu'elle va s'engager pleinement dans son activité de travail, parce qu'elle y trouve de la satisfaction, s'y réalise, y trouve un sens et contribue à une ambition, une oeuvre collective. Les conditions de travail et la qualité de vie au travail sont des facteurs de performance permettant d'optimiser la qualité des accompagnements proposés. L'association s'est positionnée en octobre 2018 sur l'appel à manifestation d'intérêt pour « des projets d'amélioration des conditions et promotion de la qualité de vie au travail en Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux en Hauts-de-France » ; grâce à la réponse positive qu'elle a reçue, le projet intitulé : « La démarche qualité de vie au travail. Se former en action pour la concrétiser » sera prochainement mis en oeuvre.

Le bien-être des usagers : Dans le cadre de son CPOM ASE (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens Aide Sociale à l'Enfance), l'association a finalisé la mise en oeuvre du projet immobilier de la **MECS du Littoral** (Maison d'Enfants à Caractère Social). Cette opération immobilière a pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil et d'hébergement des personnes accueillies.



Juin 2018 : Journée pêche pour les travailleurs de l'EA de Souchez

Le questionnement éthique

Un comité Ethique associatif : La création d'un comité d'éthique au sein d'une structure médico-sociale n'est pas une obligation réglementaire et pourtant le déploiement d'une démarche de questionnement éthique dans les établissements sociaux et médico-sociaux revêt un enjeu important au regard des situations d'interventions professionnelles et de la vulnérabilité des personnes bénéficiant des prestations. C'est la raison pour laquelle le projet associatif 2014-2019 prévoit la création de cette instance. Après de nombreuses recherches, des échanges et des rencontres avec des universitaires, le comité Ethique a vu le jour au dernier trimestre 2018. Il aura la lourde tâche d'aider l'association à prendre les mesures permettant aux professionnels faisant face à une situation singulière dans laquelle entrent des conflits de valeurs, de pouvoir s'appuyer sur une réflexion collective mise en place par LA VIE ACTIVE pour étayer son positionnement.

Les valeurs de la République : En réaction aux événements du 07 janvier 2015, l'association LA VIE ACTIVE a souhaité mettre en place différentes actions pour réaffirmer la devise républicaine, l'ensemble de ses valeurs et son attachement aux droits de l'homme définis par la Déclaration de 1789. A ce titre, l'année 2018 a été celle de la poursuite du déploiement, par plusieurs salariés formés, du Kit de formation « Valeurs de la République et Laïcité » élaboré par le Ministère de la cohésion des territoires. L'objectif étant, à terme, la formation de l'intégralité des salariés de l'association. Notons que suite aux travaux, des outils sont en cours de réflexion afin de sensibiliser les personnes accompagnées et leurs proches.

La Laïcité : Ce sont près de 500 personnes qui ont pu participer, à ARRAS en décembre, au Colloque « Faire vivre la Laïcité ». Ce temps d'échanges et de dialogue s'est tenu en présence notamment de : M. Jean-Louis BIANCO Président de l'Observatoire de la laïcité, M. Ghaleb BENCHEIKH Président de la conférence mondiale des religions pour la paix, M. Daniel VERBA, Maître de conférences à l'université Paris XIII, Chercheur à l'IRIS.

Le déploiement d'actions citoyennes : à l'occasion du colloque précité, co-organisé par LA VIE ACTIVE et La Ligue de L'enseignement du Pas-de-Calais, ces deux associations ont formalisé une convention de partenariat visant à développer conjointement des projets autour des valeurs de la République et de la citoyenneté.

La prévention de la radicalisation. Accompagner les jeunes en difficultés sociales ou en situation de handicap et leurs familles dans un contexte de radicalisation : comprendre pour prévenir, détecter et agir, tel est l'enjeu de cette « formation-action » qui s'est déroulée en 2018 auprès des professionnels de l'association dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance obtenu par l'association en 2018.

Les évaluations et la démarche qualité

Depuis le 01 avril 2018, la Haute Autorité de Santé (HAS) a intégré les missions de l'Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des établissements et services Sociaux et Médico-sociaux (ANESM). En plus de son rôle central dans le champ sanitaire, la HAS intervient désormais aussi dans les champs social et médico-social : évaluation des établissements, élaboration de recommandations pour l'inclusion sociale, la protection de l'enfance, l'accompagnement des personnes handicapées et des personnes âgées.

Cette intégration répond à l'impératif d'envisager aujourd'hui la santé dans sa globalité, sans se limiter aux soins médicaux mais en y intégrant tous les aspects de la vie des personnes, en améliorant les pratiques de l'ensemble des professionnels et établissements impliqués. L'objectif est de favoriser des parcours de santé complets et de qualité, coordonnés et transversaux, répondant aux besoins de soins et aux situations

de vie de chaque personne.

La qualité de l'accompagnement est évaluée notamment lors des évaluations internes et externes.

Les évaluations internes et externes

En 2018, 3 établissements ont procédé à leur évaluation interne :

- L'institut Médico-Educatif « Léo Lagrange » à Annezin ;
- L'institut Médico-Educatif « André Bocquet » à Noeux/Bruay ;
- L'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes « Les Orchidées » à Isbergues.

Et 2 évaluations externes ont été menées :

- Le Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile d'Aire sur la Lys ;
- Le Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile d'Anzin saint Aubin.

Consciente des enjeux que peut représenter l'évaluation externe pour l'ensemble de ses établissements/services, l'association a souhaité lancer en 2013 une consultation afin de réaliser les évaluations externes sur la période 2013-2017. Arrivé à terme, un nouvel appel d'offres a été lancé début 2018 afin de choisir les prestataires habilités à procéder à l'évaluation externe de 23 établissements sur la période de 2018 à fin 2022.

Le service qualité a organisé la sélection des candidats et le 25 avril 2018 la commission d'appel d'offres a attribué le marché des évaluations externes à 3 cabinets :

ABAQ CONSEIL, OGIP QUALITE, STRATELYS.

OGIP QUALITE a réalisé l'évaluation externe du Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile de Aire sur la Lys et STRATELYS celle du Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile d'Anzin Saint Aubin.

La répartition des évaluations externes aux 3 cabinets sélectionnés se fera par les instances qualifiées.

Sur la période 2013-2017 :
44 établissements et services
ont réalisé une évaluation externe
100% des autorisations ont été renouvelées



Juillet 2018 : Le Pôle Enfance de la Gohelle reçoit le label Ecoécole

Les Instances qualité en 2018

Le Comité Stratégique Qualité s'est réuni 2 fois.

Le Comité Qualité s'est réuni 3 fois.

Tous les référents qualité et coordonnateurs qualité ont été invités à participer à une réunion plénière le 01 juin 2018. La direction générale a pu les sensibiliser aux actualités du secteur médico-social et à l'économie sociale et solidaire. Des témoignages de référents qualité sur leurs pratiques remarquables ont pu être partagés.

Une enquête de satisfaction a été réalisée à la suite de cette réunion, 100% des participants ont été très satisfaits ou satisfaits de cette rencontre.



Décembre 2018 : Chorale intergénérationnelle

La Gestion documentaire

59 documents associatifs ont été créés ou actualisés.

Le Portail Qualité

Les documents associatifs sont accessibles à l'ensemble des professionnels des établissements et services. Suite au COTER référents qualité du 01/06/18, leurs remarques sur l'utilisation du portail ont été prises en compte afin de faciliter son utilisation. Des dossiers thématiques ont été créés afin de mieux informer et orienter les utilisateurs selon les demandes les plus fréquentes.

Travaux associatifs marquants

Les Transferts : L'utilisation de la procédure associative et du formulaire simplifié a permis d'harmoniser la présentation des dossiers de transfert et de faciliter leur analyse par le service qualité et les chargés de mission.

Un bilan de l'année 2018 a ainsi pu être réalisé.

70 transferts ont été réalisés en 2018, avec une majorité des transferts effectués dans le secteur enfance.

Le Facile A Lire et à Comprendre (FALC) : L'accès à l'information est une condition préalable à la participation effective des personnes accompagnées. C'est pourquoi l'association souhaite développer la traduction, en FALC, des documents à destination des personnes accompagnées et de leur famille. Un groupe de travail transversal a été créé. En 2018, le groupe de travail associatif a traduit en FALC la charte des droits et libertés et le formulaire de droit à l'image. Avant diffusion les documents sont testés auprès de personnes accompagnées pour validation.

Ces documents sont à disposition des établissements/services qui les utilisent selon les besoins. Les salariés, les personnes accompagnées ainsi que leur famille sont sensibilisés à cette méthode de communication.

L'objectif pour l'association est de traduire en FALC l'ensemble des documents à destination des personnes accompagnées et de leur famille.

Groupes de travail transversaux : Pour tous les secteurs, un travail d'harmonisation des procédures et documents obligatoires a été poursuivi (règlements de fonctionnement, contrat de séjour, document individuel de prise en charge...) avec la volonté de favoriser les échanges inter-établissements :

- Groupe de SESSAD/CAMSP : création d'un plan d'action commun, plaquette de présentation harmonisée, programmation d'une rencontre inter-SESSAD
- Groupe associatif autisme : poursuite des travaux en cours, notamment la création d'une « fiche patient », la création d'un onglet spécifique sur le portail
- Gestion des plaintes et réclamations : actualisation des procédures existantes
- Habitat inclusif
- Handicap psychique
- IDEC.....



Juin 2018 : Jeux de LA VIE ACTIVE

Enquête de satisfaction associative : En 2018, l'association a souhaité conserver la diffusion d'une enquête de satisfaction associative à destination des personnes accompagnées. Le thème de cette enquête a été ciblé sur l'expression et la participation des usagers. Les résultats de cette enquête ont été transmis aux établissements et aux instances associatives. De plus, chaque établissement/service a reçu son analyse individuelle.

Une réflexion sur la poursuite de cette enquête est à mener. Une enquête plus courte et plus régulière serait davantage exploitable. Les directeurs souhaiteraient également une informatisation des enquêtes via les moyens de communication modernes.

Démarche qualité siège social : A l'instar des établissements et services de l'Association, l'organisation d'une démarche qualité pour le siège social a été lancée en 2017. Une phase de diagnostic a permis d'orienter les actions des différents services et de formaliser une bibliothèque qualité. La mise en œuvre de la gestion des événements indésirables permet désormais de repérer les événements évitables et d'appliquer des mesures correctives afin d'en limiter les conséquences, puis de proposer des mesures préventives afin d'empêcher leur reproduction.

En 2018, le COPIL qualité a œuvré à l'écriture de procédures indispensables au bon fonctionnement du siège social. L'informatisation a été recherchée au maximum ainsi que l'utilisation du portail qualité, outil indispensable à l'amélioration de la communication entre services. La réflexion a été également entamée concernant l'amélioration de l'accueil des nouveaux salariés au siège.

La prévention et le dépistage

Un nouveau service pour les plus démunis : Dans la continuité de l'appel à projet qu'elle avait obtenu en septembre 2017, l'association a reçu en février 2018, l'autorisation relative à la création de 18 places de **Lits d'Accueils Médicalisés (LAM) à Courrières**. Ces « lits d'accueil médicalisés » accueilleront 24h/24, 7jours/7 des personnes majeures sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, atteintes de pathologies lourdes et chroniques, irréversibles, séquellaires ou handicapantes, de pronostic plus ou moins sombre, pouvant engendrer une perte d'autonomie et ne pouvant être prises en charge dans d'autres structures.



Janvier 2018 : Atelier cuisine de l'ESAT de Lens au Louvre

L'accès au soins

Continuité des soins de nuit en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Handicapées (EHPAD) : Renforcer l'intégrité physique et la sécurité des personnes âgées dans les EHPAD la nuit, tout en respectant leurs droits, est complexe. Les hospitalisations peuvent être des risques de rupture et entraîner des dégradations de santé de ces personnes fragilisées. Afin de pouvoir renforcer la qualité et la sécurité des soins des

personnes âgées et handicapées vieillissantes l'association s'est positionnée sur plusieurs projets :



Juin 2018 : Voyage en Crète pour les résidents de l'EHPAD de Marles

L'EHPAD « **Stéphane Kubiak** » de Oignies a été désigné comme établissement porteur dans un projet de mutualisation d'astreintes de nuit qui a fait l'objet, en septembre, d'une convention de partenariat avec l'EHPAD « La Rive d'Or » de Noyelles-Godault, « Les Violettes » de Courrières, « Résidence la Chaumière de la Grande Turelle » de Courcelles les Lens. Ce projet expérimental, qui a débuté en octobre, bénéficie d'un financement de l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France sur 2 ans, à hauteur de 45.000 € / an.

Dans la même logique, l'EHPAD « **Le Bon Accueil** » de Bouvigny-Boyeffles a contribué, en collaboration avec l'AHNAC, au dépôt d'un dossier dans le cadre de l'appel à concurrence publié par l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France en novembre 2018.

L'EHPAD « **Raymond DUFAY** » de Longuenesse a opté pour un projet innovant d'infirmier de nuit à destination de personnes âgées mais également de personnes en situation de handicap vivant en foyer. En partenariat avec l'EHPAD « Maison Bernard Devulder » d'Esquerdes, La « Maison de Pierre » de Bouvelinghem et le Foyer Julien Leclercq de l'APEI de l'arrondissement de Saint-Omer, le dossier a été déposé en octobre 2018 mais n'a pas été retenu dans le cadre de l'appel à concurrence publié par l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France.

L'inclusion et la parcours de la personne accueillie

Accompagnement vers l'autonomie de jeunes adultes en situation de handicap : Préparer au mieux le jeune à passer de la jeunesse à l'âge adulte est une mission importante des Instituts Médico-Educatifs (IME). Mais sortir de l'IME pour aller en milieu ordinaire ou en Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) est parfois une opération périlleuse, déstabilisante pour ces jeunes. Afin d'éviter les ruptures de parcours, l'IME « Jean Moulin » d'Aire sur la Lys et « Robert Mériaux » de Rang du Fliers ont répondu à un appel à projet de la fondation de France « Habiter et vivre ensemble sur son territoire » en mars 2018. Malgré la réponse négative, ce projet d'accompagnement vers l'autonomie verra tout de même le jour dans le cadre des orientations du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) du secteur enfance.

Accompagnement au plus proche des territoires : Afin de répondre territorialement aux besoins des jeunes en situation de handicap, le **Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile (SESSAD) de l'Artois** a déposé un dossier, en octobre, dans le cadre du CPOM Enfance, visant à la création d'une antenne sur Marles les Mines qui permettra d'améliorer la couverture territoriale et de disposer de locaux adaptés, fonctionnels.

De nouveaux services au service de l'inclusion : L'association s'est positionnée en octobre sur l'appel à projets de l'Agence Régionale de Santé visant à créer deux **Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE)** ; l'un sur le territoire Béthunois/ Lensois Hénin porté par le **Dispositif ITEP** (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique) de Liévin et l'autre sur l'audomarois, Calaisis, Boulonnais et Montreuillois porté par le **SESSAD TED** (Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile – Trouble Envahissant du Développement) de Calais. Ces dispositifs souples, adaptables et innovants permettront d'apporter une réponse ajustée aux besoins les plus complexes. Ils proposeront aux personnes des plans d'interventions individualisés en coordination avec une pluralité de professionnels dans une visée inclusive. Ils organiseront un accompagnement adapté aux besoins des personnes, quel que soit leur handicap, par la mobilisation collective des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux exerçant sur un territoire.

Habitat Accompagné : Dans le cadre du CPOM Adultes 2017-2021, et afin de contribuer à l'accès à l'autonomie des adultes en situation de handicap accompagnés par le secteur Hébergement et Accompagnement Social (HAS), l'association a déposé un dossier de demande de création d'un **Habitat Accompagné sur la commune de Liévin** en novembre 2018. Cette résidence disposera de 19 logements, dont les actions seront pilotées par le **Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) de Souchez**, en lien avec les partenaires du territoire œuvrant dans le maintien à domicile.

Le rôle et la place de la famille, de l'aidant

En parallèle de son implication au quotidien envers les familles

et les proches des personnes confiées aux structures, l'association continue à s'impliquer au sein des différents réseaux pour développer une stratégie départementale d'aide aux aidants.

L'association a renouvelé sa participation à l'appel à projet lancé par l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France sur la formation des aidants, porté par le **Centre de Formation** de l'association en lien avec l'**Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) Raymond Dufay de Longuenesse**.

De même, le secteur Habitat et Accompagnement Social de l'association a, au cours de l'année 2018, monté un projet « Le Café des aidants », au bénéfice des parents/familles des usagers du **Service d'Accueil de Jour de Loison-sous-Lens**. La 1^{ère} réunion a eu lieu début 2019.

De plus, toujours afin de répondre à cet objectif, au cours de l'année 2018, l'association a mis en place des partenariats, avec des structures comme France Alzheimer Pas-de-Calais ou l'association « Gamins exceptionnels », au sein de laquelle LA VIE ACTIVE est membre du Conseil d'Administration.

L'accompagnement des publics spécifiques

Autisme :

Un nouveau service d'accompagnement des projets sur l'autisme : Créé dans le cadre du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) Enfance, le Service d'Appui et de Soutien aux projets Troubles du Spectre de l'Autisme (SAS TSA) c'est mis en place fin juin 2018. Il a pour objectif de :

- Soutenir les équipes professionnelles dans la mise en place de leur projet d'accompagnement d'enfants, d'adolescents et d'adultes avec autisme au sein de l'association ;
- Proposer une cohérence et une continuité de l'accompagnement des personnes avec autisme dans tous les établissements qui accueillent ce public au sein de l'association ;
- Transformer l'offre de service en fonction des besoins recensés ;
- Représenter l'association sur les différents territoires en lien avec les partenaires institutionnels.

Ainsi, conformément à ses missions, le SAS TSA a accompagné en 2018 les services du siège et les établissements-services sur des projets tels que le pôle TSA de l'IME (Institut Médico-Educatif) d'Arras et de l'IME de Calonne ou les appels à projets « Pôles de Compétence et de Prestations Externalisées ». Il a apporté son appui pour la construction de projets de service, pour la mise en place de partenariat et pour l'appropriation des recommandations de bonnes pratiques dans l'accompagnement des enfants avec autisme.

Adaptation de l'offre pour répondre aux besoins des jeunes avec TSA :

- **Création d'un pôle Autisme** : Dans le cadre du CPOM enfance, l'IME « Jean Jaurès » d'Arras a obtenu en juin son arrêté d'autorisation visant à la création d'un pôle permettant l'accompagnement de jeunes avec autisme. La première phase dite « transitoire » a débuté le 1^{er} septembre 2018 ; une réponse attendue sur le territoire de l'arrageois.
- **De nouvelles places pour l'accompagnement des jeunes** : L'IME « Jeannette Prin » de Calonne a initié des travaux de réflexion afin de répondre aux besoins nombreux des jeunes et de leurs familles. L'idée est de proposer 5 places dédiées à l'autisme par transformation de 15 places TFC (Troubles des Fonctions Cognitives).

Accompagnement des adultes avec autisme sévère :

La Maison d'Accueil Spécialisée de Guines a ouvert ses portes en janvier, elle accueille 8 personnes dont l'état de santé nécessite un accompagnement et une structure architecturalement adaptée.



Janvier 2018 : Voeux du Maire de Marles-les-Mines à l'EHPAD

Handicap psychique :

Un nouveau logement pour adultes : En novembre, l'association a eu le plaisir de recevoir la décision favorable suite à l'appel à projet visant à la création d'une **résidence accueil à St Venant**. Cette nouvelle résidence profitera à 16 personnes suffisamment stabilisées pour vivre en logement autonome, mais dont la fragilité rend nécessaire une présence qui, sans être continue, apporte sécurité et convivialité, ainsi qu'un accompagnement social.

De nouvelles formes d'habitat : Parce que le logement est une condition essentielle à l'insertion sociale et professionnelle, que l'isolement est fréquent et risqué pour ces personnes, que les solutions manquent pour les adultes avec troubles psychiques, l'association a lancé en 2018 une réflexion sur la création d'un habitat partagé sur Arras. Ce projet, piloté par le **Service Tutélaire Accompagnement et Actions Personnalisées d'Arras** prévoit la location auprès d'un bailleur d'un T5 permettant la colocation de 3 personnes avec handicap psychique sous tutelle.

Le Centre de Ressources sur le Handicap PSYchique (CREHPSY) : l'association poursuit son implication en tant que membre fondateur du CREHPSY qui œuvre au quotidien pour

accompagner toutes les personnes dans le besoin sur cette thématique. 2018 a été un enjeu important pour la CREHPSY qui, dans le cadre de la fusion des Régions, a développé des interventions et installé une antenne en Picardie. En décembre la journée régionale organisée par le CREHPSY a réuni plus de 200 personnes à Amiens.

Troubles du Comportement :

Une nouvelle réponse aux nombreux besoins : Les enfants accompagnés présentent des difficultés psychologiques importantes, qui entraînent un comportement socialement inadapté et empêchent la relation à l'autre, mais aussi l'accès aux apprentissages malgré des facultés cognitives et intellectuelles préservées. Ces troubles importants requièrent un accompagnement thérapeutique, éducatif ainsi qu'une pédagogie adaptée, les structures sont peu nombreuses dans le Département. Afin de répondre aux besoins, le **DITEP** (Dispositif-InstitutThérapeutique Educatif et Pédagogique) de **Liévin** a déposé un dossier en janvier pour la création d'un accueil de jour. Ce dossier ayant reçu un écueil favorable auprès des autorités de tarification, 12 adolescents peuvent profiter depuis septembre de ce service dans une maison localisée sur Avion.

Populations migrantes :

Accompagnement à l'évaluation des situations : Suite aux décisions du Président de la République et aux nouvelles orientations ministérielles, LA VIE ACTIVE a été sollicitée par la Préfecture du Pas-de-Calais afin de transformer ces Centres d'Accueil et d'Orientation (CAO) et de créer des Centres d'Accueil et d'Evaluation des Situations (CAES). Le **CAES de Croisilles** en fonctionnement depuis le mois de septembre 2017 a vu sa capacité étendue. Le CAES de Belval a, quant à lui, fermé ses portes en avril 2018 au profit d'un nouveau CAES localisé à **Nédonchel**, qui dispose d'une capacité d'accueil de 130 personnes.

Accompagnement des jeunes vers l'insertion : Pour répondre aux besoins des jeunes Mineurs Non Accompagnés, l'association a obtenu une extension de 10 places du **Service d'Accompagnement Vers l'Intégration (SAVI) du Béthunois** (dispositif de logements et d'accompagnement en diffus localisé à Noeux les Mines). Un dossier a été déposé auprès du Conseil Départemental du Pas-de-Calais afin d'ouvrir 50 places supplémentaires de SAVI en collectif sur **CONDETTE**. En décembre 2018, l'association accompagne quotidiennement 111 jeunes.

Distribution alimentaire pour les populations migrantes : à l'occasion de l'appel d'offre d'août 2018, relatif à la **distribution de repas quotidiens aux populations migrantes à Calais**, l'association a été retenue. La distribution a débuté dès le mois de novembre.

Continuité dispositif sanitaire Calais : A la demande de la Préfecture du Pas-de-Calais, l'association poursuit l'accès aux **services d'hygiène pour les populations migrantes** présentes à Calais.



Mai 2018 : Les jeunes de la MECS en chantier solidaire au Sénégal



LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Le corollaire de l'inclusion

Optimisation de l'offre d'Hébergement et de Réinsertion sociale : un grand chantier de reconstruction du **Centre d'Hébergement et de Réinsertion Social (CHRS)** sur Noeux les Mines avec déploiement d'offres en diffus, est initié. Le permis de construire a été obtenu en juillet. La réhabilitation de l'ancien Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) de Noeux va pouvoir débuter offrant de meilleures conditions pour l'accompagnement de ces personnes en difficulté.

Le parcours de la personne accueillie

Adaptation des modalités d'accompagnement : En décembre 2018, LA VIE ACTIVE a signé la convention cadre interdépartementale relative au fonctionnement en dispositif intégré des Instituts Thérapeutiques Educatifs et Pédagogiques (ITEP) et des Services d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile (SESSAD) dans la région des Hauts-de-France.

Ce fonctionnement en Dispositif ITEP permet la mise en œuvre de réponses souples, modulables et adaptées. Il vise à prévenir les situations de crise et de rupture mais également à favoriser, dans une visée inclusive et dans un principe de subsidiarité, la possibilité pour les enfants / jeunes, dès que cela est possible, d'évoluer dans le milieu de vie ordinaire.

Transformation plateforme Brebières : l'association a prévu la transformation de son foyer d'hébergement situé sur Brebières en vue de la création d'une plateforme de service composée notamment de places de Foyer de vie, de Foyer d'Hébergement et de Service d'Accueil de Jour. Cette recomposition de l'offre nécessite la mise en œuvre d'un projet architectural. Dans ce cadre, un dossier de demande d'aide à l'investissement a été déposé auprès du Conseil Départemental du Pas-de-Calais en juillet 2018.

Les outils d'analyse de la population

Dans le cadre des actions inscrites dans le projet associatif sur les outils d'analyse de la population, l'association a continué à œuvrer en 2018 sur :

Les Indicateurs ANAP : Le tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social développé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'Agence Nationale d'Appui à la Performance (ANAP) inclut des indicateurs en lien avec la démarche qualité comme la réalisation des évaluations interne-externe, l'existence des outils de la loi 2002-2. Une présentation des recueils a lieu au cours de 2018. L'ensemble des secteurs d'activité de l'association est assujéti à ce recueil.

La continuité des travaux de recherche concernant l'évolution de la population du secteur enfance : Commencés au cours de l'année 2016, les travaux de recherche concernant l'évolution de la population au sein de nos établissements du secteur enfance se sont poursuivis.

Cécile CARRA, directrice de thèse et responsable du LEM-Artois, Guillaume ALEXANDRE, directeur général de LA VIE ACTIVE, Peggy ROBERT, responsable scientifique pour la thèse et Julie VARLET, doctorante, étaient présents lors du dernier comité qui a permis d'approfondir et de renforcer les objectifs de recherche et les objectifs institutionnels. L'objet de la recherche porte sur le processus de décision de l'offre scolaire en milieu spécialisé. Il s'agit de repérer les effets des politiques publiques sur le processus de scolarisation des enfants en situation de handicap.

L'année 2018 a été dédiée aux traitements statistiques et scientifiques en fonction d'une grille d'analyse, ainsi que la rédaction de la 3^{ème} partie de la thèse de Mme VARLET. Celle-ci étant arrivée à la fin de son processus d'étude au sein de notre association.



Mars 2018 : Journée expression artistique à Sains-en-Gohelle

Une nouvelle recherche : Toujours dans le cadre de cette orientation politique de notre projet associatif, l'association a validé au mois d'octobre 2018, l'accueil d'une nouvelle thésarde, afin de mener un travail de recherche cette fois-ci autour de « La participation des majeurs protégés à l'épreuve de la professionnalité des mandataires judiciaires ». Ce travail est confié à Mme Christelle GOFFARD, toujours en lien avec le LEM-Artois et l'université d'Artois. Pour cela, l'association bénéficie d'une convention CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche) avec l'ANRT (Association Nationale de la Recherche et de la Technologie).

La recherche proposée portera sur l'exercice de la mesure de protection en interrogeant la participation du majeur protégé et le rôle du mandataire judiciaire à la protection des majeurs dans l'émergence de celle-ci et sa prise en compte.

La loi ne fait aucune distinction entre curatelle et tutelle dans l'exercice de la participation des majeurs protégés, pourtant les réalités sont extrêmement différentes en fonction du degré d'altération des facultés. Comment les professionnels adaptent-ils leurs pratiques, notamment lorsque le majeur protégé n'apparaît pas en capacité de s'exprimer ou lorsque l'expression de sa volonté est tellement altérée qu'elle ne peut être recueillie en l'état ? La famille écartée de l'exercice de la mesure de protection peut-elle être alors ressource pour le professionnel ? Quelles articulations dans les pratiques professionnelles pour permettre l'intégration de la famille ?

Pour réaliser ce travail de recherche, des entretiens seront réalisés au sein du service tutélaire de l'association, tant du côté majeur protégé que des mandataires judiciaires.

Le partenariat et les réseaux

Handicap psychique : L'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) de la Gohelle a signé en mai 2018 une convention de partenariat avec l'Etablissement Public de Santé Mentale (EPSM) Val de Lys – Artois visant à améliorer l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique.

Démarche partenariale : L'association a poursuivi sa démarche partenariale auprès de différents acteurs permettant de mieux articuler les interventions auprès des publics fragilisés. Parmi les partenariats engagés, il est à noter ceux avec :

- Centre Hospitalier de Calais
- Clinipsy (Clinique du Virval. Clinique Les Oyats)
- Ligue de l'enseignement
- Réseau Prim'opale
- France Alzheimer
- Champs Autisme (CEAA Niort / UMCS)



Juin 2018 : Voyage en Crête pour les résidents de l'EHPAD de Marles-les-Mines

La prise en compte du vieillissement des personnes accueillies

Restructuration de l'offre : Dans le cadre de son CPOM Adultes (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens), l'association a proposé une restructuration de son offre de service à destination des personnes en situation de handicap, et ce, notamment afin de répondre aux besoins des personnes en situation de handicap vieillissantes.

Une demande de transformation de l'offre de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Handicapées (EHPA-H) de Rouvroy a été déposée en mai 2018.

Depuis juillet 2018, la **Résidence « Patrick Gozet »** dispose de places de Foyer de Vie.



Juillet 2018 : La France championne du monde

Pôles d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) : L'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) du Bon Air de Marles-les-Mines ainsi que l'EHPAD Les Violettes de Courrières ont obtenu cette année, à l'issue de la visite de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et du Département, la labellisation de leur PASA.

Une demande de labellisation au sein de l'EHPAD Le Bon Accueil de Bouvigny-Boyeffles a également été déposée auprès des autorités de tarification et de contrôle en fin d'année.

Parcours Vitalité : Afin de mettre en place un projet autour des activités physiques adaptées en EHPAD, LA VIE ACTIVE a répondu à plusieurs appels à candidature :

- Un premier en juin 2018 lancé par Eurasanté intitulé « Innovation & prévention » pour lequel l'association n'a pas été retenue ;
- Un second en juin 2018 lancé par Eurasanté dans le cadre des « Trophées des Hauts-de-France pour l'innovation des professionnels de santé » pour lequel l'association a été retenue.

Ceci permettra à l'établissement d'obtenir un accompagnement par Eurasanté pour la concrétisation du projet.



Mai 2018 : Le CHRS de Béthune visite une école « à l'ancienne »



LES ORIENTATIONS EN LIEN AVEC L'ADAPTATION DU MODÈLE DE GOUVERNANCE



Noembre 2018 : Le Pôle Enfance de la Gohelle au Monument Canadien dans le cadre du projet « Rien ne vaut le vécu pour comprendre l'histoire »

La gouvernance politique

Les réunions du Conseil d'Administration de LA VIE ACTIVE sont des lieux d'échange, de discussions où chaque administrateur peut s'exprimer. Compte tenu des horizons professionnels divers des administrateurs, la qualité des débats est riche.

Dans le cadre de la préparation des Conseils d'Administration, les commissions annexes – Commissions de Relations Sociales, Commission des Travaux, Commission du Développement, Commission des Finances, Comité Stratégique Qualité, Clubs Vie Active – se sont réunies afin de préparer les travaux en Conseil d'Administration.

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis à 7 reprises, soit 4 réunions de plus que ne prévoit l'article 8 alinéa 1 des statuts de l'association. Ces réunions des instances associatives de LA VIE ACTIVE, permettent aux administrateurs d'étudier et de voter des décisions nécessaires au bon fonctionnement de l'association dans les différents secteurs d'activité, et en lien avec les orientations du Projet Associatif 2014/2019. Ces décisions concernent notamment les créations d'établissement, les budgets, les comptes administratifs, les signatures de convention, les achats immobiliers, les positionnements sur les appels à projets, ...



Mars 2018 : Rencontre intergénérationnelle

Ce sont au total 81 délibérations qui ont été discutées et approuvées lors de ces réunions dont 24 relevant de l'article 9 alinéa 5 des statuts de LA VIE ACTIVE (cf. annexe : approbation par l'Assemblée Générale des délibérations prises lors de l'année 2018 par le Conseil d'Administration au

titre de l'article 9 des statuts).

Rappelons également que des administrateurs président les Comités Techniques de Gestion des établissements de l'association. Ces comités, instances spécifiques de LA VIE ACTIVE, se sont réunis au cours de 2018, notamment sur les aspects budgétaires : Budgets Prévisionnels, EPRD/ERRD (Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses / l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses), Comptes administratifs.

La gouvernance professionnelle

Depuis plus d'une dizaine d'années, la législation a ouvert la possibilité de contractualiser un engagement pluriannuel avec les autorités de tarification.

L'association a saisi l'opportunité en premier lieu dans le domaine du travail protégé, puis de l'hébergement adulte et enfin en matière de protection de l'enfance. Ces CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) ont recentré les choix économiques sur le Siège Social renvoyant, du même coup, le Directeur Général à sa capacité à orienter de manière éclairée des choix stratégiques majeurs conformes aux politiques de l'association.

Ainsi, durant l'année 2018, la démarche de contractualisation avec les autorités s'est concrétisée au sein des différents secteurs de l'association :

- **Le CPOM « Travail »** 2018/2021 a été signé, après que les objectifs ont été partagés et discutés avec l'ARS.
- **Le CPOM « Enfance »** élaboré en lien avec les établissements et services concernés, soit près de 20 établissements a été signé au mois de juillet 2018
- **Nouveau CPOM « Adultes Handicapés »** a été signé en début d'année 2018.
- **Le CPOM « ASE » (Aide Sociale à l'Enfance)**, signé en 2014, a fait l'objet d'un avenant après évaluation avec les services de l'ASE.
- Le secteur « **Personnes Agées** » a lui aussi initié sa démarche de contractualisation. Le 1^{er} a été signé au mois de juin 2018, concernant l'EHPAD EPINAY. Pour les 11 EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) du Pas-de-Calais, des phases de diagnostic et de préparation ont fait l'objet de différents groupes de travail en lien avec les établissements et services et avec les directions fonctionnelles. A terme, ces 11 structures seront couvertes par un seul CPOM signé par l'association avec l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France et le Conseil départemental.



Octobre 2018 : Concours vidéo organisé par CAP 3000



L'ASSOCIATION EN BREF

A la suite de l'Assemblée Générale du 30 juin 2018 qui a confirmé les 24 membres du Conseil d'Administration, la composition du bureau a été modifiée comme suit

Président

Alain DUCONSEIL

Vice-Présidentes

Véronique HAGE

Monique ROBILLART

Trésorier

Karine GOUBE

Trésorier Adjoint

Pascal DZIADEK

Maryse BONNET

Secrétaire

Christelle BRASSART

Secrétaire Adjoint

Alain DEGUERRE

Membres

Catherine BECART

Josiane BOULANGER

Monique COQUIDE

Lucien CHATELAIN

Jérôme DARRAS

Nathalie DELBART

Sandrine DESRUMEaux

Denis DOMAIN

Joël GAMBIER

Philippe LAGRANGE

Jean René LEGALL

Yvon LEJEUNE

Pierre SENECHAL

Martine PAVOT

Isabelle WANDOLSKI

Laurence WATTIEZ

LA VIE ACTIVE est une association humaniste qui accompagne depuis plus de 50 ans les personnes dans le besoin.

Elle entend notamment promouvoir la dignité des personnes handicapées, fragilisées, en situation de détresse, en état de dépendance, morales, physiques, psychologiques, sociale et toute nature. Elle oeuvre pour leur parfait épanouissement et leur intégration à toute forme de vie sociale.

2018 LA VIE ACTIVE en chiffres

4200 Adhérents

3866 Salariés

Dont **956** travailleurs handicapés

1500

Personnes âgées accueillies
dans nos établissements
d'hébergement

2600

Enfants en situation
de handicap accueillis
dans nos établissements

9200

Personnes aidées pour
s'intégrer dans la vie
de la cité

+ de **5000** Stagiaires

Dont **870** stagiaires travailleurs
handicapés dans le cadre de formations
réalisées au sein des ESAT

LES ETABLISSEMENTS ET SERVICES



SECTEUR ENFANCE



Le secteur « Enfance » : y sont répertoriés les établissements et services accompagnant la petite enfance, l'enfance et les adolescents en situation de handicap.

1819 places
autorisées

pour

2661 places
occupées

11 IME sur 14 sites - (1191 places)
1 ferme thérapeutique (12 places)
1 IEM (60 places)
1 DITEP - (ITEP - 57 places) - (SESSAD 25 places)
2 CAMPS (160 places)
9 SESSAD sur 12 antennes - (268 places)
1 crèche (46 places)

SECTEUR TRAVAIL



Le secteur « Travail » : sont regroupés dans ce secteur, les activités relatives au travail des personnes en situation de handicap.

936 places
autorisées

pour

1014 places
occupées

4 ESAT sur 8 sites (902 places)
1 EA (34 places)

SECTEUR ADULTES



Le secteur « Adultes Handicapés » : Ce secteur regroupe les autres activités et servi-ces proposés aux personnes adultes en situation de handicap.

531 places
autorisées

pour

644 places
occupées

- 1 FV TED (14 places)
- 1 FAM (27 places)
- 1 MAS (8 places)
- 1 SAMO (SAMSAH + SAVS) (35 places)
- 1 SAMSAH Relais TED (12 places)
- 1 SAMSAH Relais PSY
- 1 SAMSAH (30 places)
- 1 Résidence Accueil (22 logements)

Secteur HAS

- 1 SAJ sur 3 sites (84 places)
- 1 SAVS sur 4 sites (145 places)
- 1 EHPAH (34 places)
- 1 FV (30 places)
- 1 FH sur 6 sites (90 places)

SECTEUR PERSONNES AGEES



Le secteur « Personnes Agées » : l'accueil, l'accompagnement et l'hébergement des personnes âgées dépendantes et des personnes âgées en situation de handicap font partie de ce secteur.

1285 places
autorisées

pour

1516 places
occupées

- 14 EHPAD (1196 places)
- 2 Résidences Autonomie (39 studios)
- 1 SSIAD (40 places PA + 10 places PH)

SECTEUR SOCIAL



Le secteur « Social » : ce secteur d'activité regroupe les établissements et services proposant des accompagnements aux personnes en situation de difficulté sociale.

3454 places
autorisées

pour

6716 places
occupées

- 2 MECS (214 places)
- 1 CHRS (134 places)
- 2 Clubs de prévention
- 1 PAEJ
- 1 SAAP sur 5 antennes (2995 mesures)
- 1 SAVI sur 2 sites (111 places)

SECTEUR FORMATION



L'association gère également **un « pôle » Formation.**

+ de 5000
Stagiaires

1 Centre de formation
1 IEP

SECTEUR HUMANITAIRE



L'association gère également **un « Humanitaire ».**

2 CAES (250 places)
Dispositifs humanitaires

33417 douches
400713 repas
distribués

2 CAES
Avec 250 places
accordées
1895 places
occupées

LES OBJECTIFS 2019 : TRAVAUX ET RÉFLEXIONS EN COURS



	Projets / Perspectives 2019	Objectifs 2019
Le Projet Associatif	Elaboration du nouveau projet associatif	Mener les réflexions visant à définir les orientations du futur projet associatif
Les partenariats et réseaux	Conventionnements avec l'AHNAC sur la filière gériatrique	Poursuivre la démarche partenariale afin d'éviter les ruptures de parcours
Accompagnement des publics spécifiques	Accompagnement des Mineurs Non Accompagnés	Poursuivre le développement des dispositifs à destination des mineurs non accompagnés
	Accompagnement des enfants présentant des Troubles du Spectre Autistique	Développer les projets prévus dans le CPOM Enfance
Stratégie de développement	Poursuite de la projection en région parisienne	Opérer une veille afin d'identifier les opportunités de développement en région parisienne Proposer une ingénierie dans le cadre d'actions humanitaires
	Reprise de l'association Point Logement Jeunes (PLJ)	Accompagner la reprise des activités de PLJ, réorganiser la structure en lien avec les actions du CHRS
	Gestion de l'EHPAD de Desvres	Définir les modalités de coopération
	Programmes européens	Proposer des actions de soutien aux professionnels au travers des programmes européens (ERASMUS +)
Accès aux soins	Déploiement de la téléconsultation / télémedecine dans les EHPAD	Faciliter l'accès aux soins des personnes âgées
Outils d'analyse de la population	Analyse de la population	Poursuivre le déploiement de l'outil ANAPOP
	Pôles de Compétences et de Prestations Externalisés (PCPE)	Mettre en œuvre les PCPE sur le Littoral et Béthunois/Lens/Hénin suite à l'obtention de l'appel à candidature
Inclusion de la personne accueillie	Habitat adapté	CPOM Adultes : volonté de développer des solutions en matière de logements permettant de garantir l'autonomie des personnes accueillies en lien avec un accompagnement type SAMSAH, SAVS : Résidence Adaptée Liévin Projets Outreau
CPOM	CPOM EHPAD Pas-de-Calais	Préparer et négocier le CPOM des 11 EHPAD du Pas-De-Calais

LE BILAN SOCIAL

L'année 2018 aura été marquée par la mise en place des nouvelles dispositions légales publiées dans le cadre des ordonnances MACRON, plus particulièrement sur la mise en place des instances représentatives du personnel.

Les « ordonnances Macron » ont profondément modifié le paysage des institutions représentatives du personnel au sein des entreprises quelles qu'elles soient. Ces nouvelles dispositions ont fait disparaître le Comité d'Entreprise et le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) tels que nous les connaissons et ont fait naître le Comité Social et Economique.

Ainsi après plusieurs réunions de négociation, un accord pour la mise en place des nouvelles instances représentatives du personnel a été signé. Il faut remarquer les volontés de la part de l'employeur et des organisations syndicales de maintenir un dialogue social de qualité vers un objectif commun, garantir le bon

fonctionnement des instances représentatives du personnel et la préservation des droits et de la sécurité des salariés au sein de l'association.

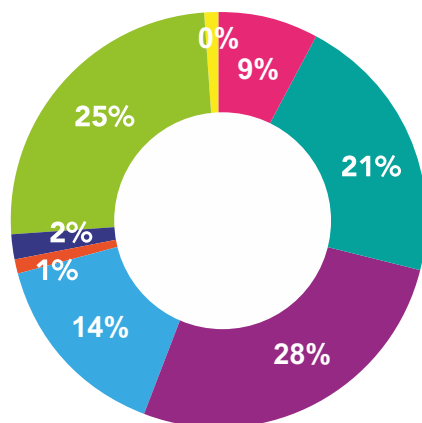
Ce qui a abouti à l'organisation générale suivante : Présence d'un Comité Social et Economique (CSE) unique, d'une Commission Santé, Sécurité et Conditions de travail (CSSCT) dont les missions se répartissent sur 5 territoires distincts et plus de 100 représentants de proximité au sein des différents établissements. L'ensemble des instances représentatives du personnel ont été mises en place via des élections qui se sont déroulées avec succès, avec par votes électroniques.

Malgré ce calendrier de travail très chargé, l'employeur et les organisations syndicales ont convenu de proroger une nouvelle fois l'accord initial sur la **prévention des risques psychosociaux** et cela jusqu'au 31 janvier 2019.

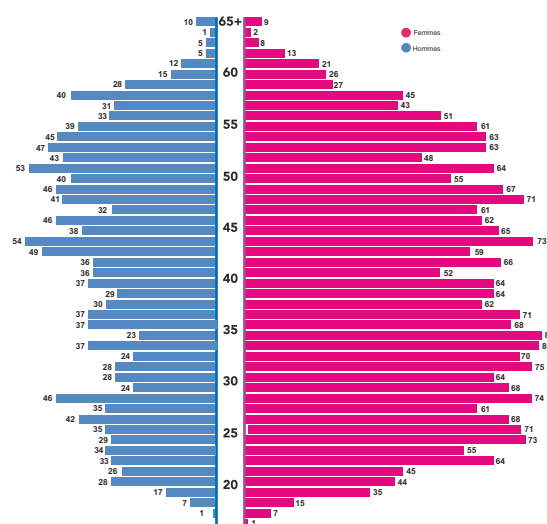
Ressources Humaines

Répartition des effectifs par catégories professionnelles

- Administration-Gestion
- Éducatif-Pédagogique
- Psychologique-Paramédical
- Services Généraux
- Education Formation
- Contrats aidés - Apprentissage
- Travailleurs Handicapés
- Emplois non salariés et Autres Emplois



La pyramide des âges



Au 31/12/2018, LA VIE ACTIVE compte :

3866 salariés pour 3585 ETP.

956 Travailleurs Handicapés (25%)

2425 femmes (63%) et 1441 hommes (37%)

3448 en CDI (89%) et 418 en CDD (11%)

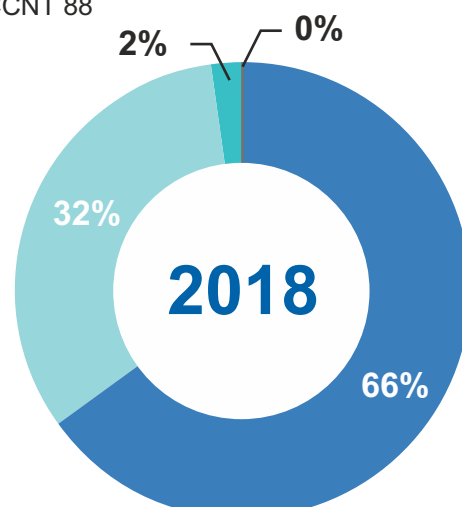
36156 heures de formations (hors CIF, contrat de professionnalisation ou alternance)

364 actions de formation

1524 salariés bénéficiaires

Répartition de l'effectif par convention collective

- CCNT 66
- CCNT 51
- CCNT paysagiste
- CCNT 88



Approbation par l'Assemblée Générale des délibérations prises lors de l'année 2018 par le Conseil d'Administration au titre de l'article 9 des statuts.

L'article 9 alinéa 5 des statuts de LA VIE ACTIVE dispose que « Les délibérations du Conseil d'Administration relatives aux acquisitions, échanges et aliénations des immeubles nécessaires aux buts poursuivis par l'association, constitution d'hypothèques sur lesdits immeubles, baux excédant neuf années, aliénations de biens rentrant dans la dotation et emprunts et les décisions portant sur la création ou la fermeture d'établissement doivent être approuvées par l'Assemblée Générale »



Juin 2018 : Réalisation d'une fresque sur l'alimentation saine au Pôle Enfance de la Gohelle

Conformément à cette disposition statutaire, au titre de l'année 2018, il s'agit des délibérations suivantes :

- CAMBLAIN L'ABBE : Cession de parcelles de LA VIE ACTIVE à Habitat Hauts-de-France
- Fusion / Absorption LA VIE ACTIVE / APRA. Entreprise Adaptée de TILLOY LES MOFFLAINES
- Convocation à une Assemblée Générale Extraordinaire. Fusion / Absorption LVA / APRA (Atelier Protégé de la Région d'Arras)
- Cession à l'euro symbolique. Parcelles rue des Bleuets / rue Chardin à ARRAS
- Appel A Projet "Création de places de pension de famille et de résidences accueil dans le 62 pour la période 2018-2021"
- Cession au profit du Conseil Départemental. Biens Mobiliers Projet AMINA
- Dispositif ITEP. Projet Ado. Acquisition immobilière sur la commune d'Avion
- Achat immeuble : rue du Pré Noeux les mines (ancien ESAT)
- Achats immobiliers. Calais. Installation du Service d'Accueil en Milieu ouvert de Calais. Service des Tutelles, antenne de Calais



Mars 2018 : Remise de don au SESSAD Jean Macé de Lièvin

- Création de Service d'Accueil en Milieu Ouvert (SAMO). Arrageois
- Reprise de gestion du Foyer Guy MOLLET de Courrières par LA VIE ACTIVE au 01 sept 2018
- Gestion de logements locatifs sociaux à destination d'étudiants sur la commune de SAINT VENANT. Renouvellement
- Foyer Parenty. Autorisation transfert Bail emphytéotique entre Axentia et SIGH
- Achats immobiliers. Calais. Installation Service d'Accueil en Milieu Ouvert Calais. Service des Tutelles, antenne de Calais. Lot complémentaire
- Cession immeuble LENS. Vente avec Compensation financière
- Achat ensemble immobilier. Ancien Foyer pour personnes âgées Guy MOLLET de COURRIERES
- Appel à projets pour la création d'un service mandataire judiciaire à la protection des majeurs. PACA
- Projet d'extensions provisoires en accueil classique MECS
- Appel à Candidatures pour l'extension et la création de Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) 2018
- Projet de Résidence Adaptée LIEVIN. Cession de parcelles à l'euro symbolique
- Extension du service d'accueil et d'Accompagnement vers l'intégration (SAVI) du Béthunois. (NOEUX - CONDETTE)
- Vente des parcelles CAMBLAIN L'ABBE. Action en rescision pour lésion.
- Cession immobilière au profit d'HLI moyennant le prix d'un euro
- Projet de Résidence Adaptée LIEVIN. Cession de parcelles à l'euro symbolique et conclusion d'un bail emphytéotique

“ L’humain est notre exigence ”

Créée en 1964, sous l’impulsion d’instituteurs syndicalistes souhaitant trouver des solutions d’accompagnements adaptées aux jeunes enfants porteurs de handicap, LA VIE ACTIVE a pris son envol et est devenue au fil du temps, un acteur important dans le domaine de la solidarité.

Reconnue d’Utilité Publique depuis 2002, son action militante s’étend dans 7 secteurs d’activités

Quelques chiffres clés :

14500 accompagnements effectués
90 établissements, antennes et services
4200 adhérents
5300 places
2995 mesures de protection
7 secteurs d’activités
3866 salariés, dont 956 travailleurs handicapés

Nos domaines d’intervention :

Le dépistage et la prévention
La lutte contre la violence et la maltraitance
La protection, les soins et les rééducations
L’information, le conseil et l’orientation
La formation et l’éducation
La scolarisation, l’insertion et la réinsertion professionnelle
L’accès aux loisirs

4 rue Beffara
62000 Arras
03 21 23 47 35

vieactive.fr
contact@vieactive.asso.fr

SECTEUR
ENFANCE



SECTEUR
TRAVAIL



SECTEUR
SOCIAL



SECTEUR
ADULTES



SECTEUR
PERSONNES AGEES



SECTEUR
FORMATION



SECTEUR
HUMANITAIRE

